



Edito du Maire

Concernant le projet d'implantation de la Société SOREAU/POULALION en zone industrielle de Bourron – Marlotte et les différents articles et rumeurs générés par ce dossier,

Madame Juliette VILGRAIN, Maire de Bourron – Marlotte souhaite reprendre et rétablir ci-dessous l'exactitude des faits pour une information objective et claire à l'égard de la population.

La Société STRADAL a fait part au Maire fin juin 2009 de sa décision de cesser son exploitation de fabrication de dalles en béton et dérivés, puis de vendre l'ensemble du site, bâtiments et terrain.

Après quelques contacts avec des acheteurs potentiels et des offres de rachat non retenues, le vendeur Ste STRADAL, a accepté l'offre de rachat qui lui était faite par la Ste SOREAU/POULALION.

La Municipalité de Bourron – Marlotte informée de cette acquisition, ne pouvait s'y opposer qu'en exerçant son droit de préemption à des conditions identiques à celles de la Ste SOREAU et surtout, à la condition incontournable d'avoir pour cette usine un projet d'intérêt communautaire à y opposer sans délai (telles sont les règles de la préemption) ce qui n'était pas le cas.

D'autre part, il faut rappeler que contrairement à ce qui a pu être le cas ailleurs, la Municipalité de Bourron-Marlotte n'avait pas à statuer sur la vente d'un terrain à des fins industrielles ou sur une modification du POS où elle aurait pu exercer ses compétences réglementaires.

Dans le cas présent, il s'agissait d'une vente entre industriels privés d'une usine construite et existante dans une zone industrielle en activité.

Quant à l'activité de la Ste SOREAU/POULALION, toutes les autorités de tutelle réglementant ce type d'activités ont été alertées et les études sont en cours.

Ainsi, cette Société ne pourra exercer aucune activité réglementée sans l'autorisation de Monsieur le Préfet qui, rappelons le, a seul la compétence pour la décision finale d'exploiter ou non le site dans les activités sollicitées, et après réalisation aux normes des installations nécessaires.

A savoir, que la Municipalité de Bourron – Marlotte a informé la population dans son bulletin municipal n°31 du mois de juin 2010 de l'achat de la Ste STRADAL par la Ste SOREAU. Une enquête publique en cours d'achèvement a permis à chacun de consulter l'ensemble du dossier pour information et d'émettre les avis, remarques et suggestions qui seront transmis à Monsieur le Préfet de Seine et Marne avant sa décision finale.

Le Conseil Municipal de Bourron – Marlotte, dans sa séance du 19 novembre 2010 a été amené à se prononcer sur l'ensemble du dossier, ainsi que l'ont fait également les communes de Grez sur Loing et Recloses (avis défavorables).

Le Conseil Municipal de Bourron – Marlotte a voté à scrutin secret sur le projet ainsi que suit :

10 voix favorable,
10 voix défavorable
2 abstentions

Enfin, il faut savoir que pour ce type d'activités réglementées, l'Inspection des installations classées effectuée, chaque année, un contrôle des installations et que la Municipalité pourra solliciter de cette même Inspection d'autres vérifications qu'elle estimerait utile à son rôle de vigilance.

Ceci va également dans le sens de la conclusion d'un communiqué du Groupe Ecologique de Nemours (GENE) qui ne souhaite pas interdire l'activité de cette Entreprise, pour autant qu'elle l'exerce dans un site délimité conforme aux réglementations prescrites et vérifiées avant mise en service, ainsi que le demandera également le Commissaire Enquêteur dans son rapport d'enquête publique.

Pour conclure, nous n'avons pas souhaité répondre aux polémiques précédemment écrites dans les journaux ou à destination des adhérents des diverses associations. La gestion d'une commune ne se fait pas dans la rue ni sur la place du marché.



Bourron-Marlotte, infos...

Sommaire

- Vie municipale
- Evènements marquants
- Divers
- Etat civil
- Dates à retenir

Inauguration de l'espace Jean Renoir

C'est en présence de nombreuses personnalités, de représentants d'associations et accompagnés du dynamique quintet de cuivre « Panam Brass Ensemble » que nous avons inauguré le 9



octobre dernier, l'Espace Culturel baptisé Jean Renoir.

Acheté en 2000, cet ensemble placé au plein cœur du village était destiné à de futurs aménagements tels que l'agrandissement du Club des Jeunes, la construction d'un restaurant scolaire ou la construction d'une nouvelle poste.

Certains projets sont toujours d'actualité. Plusieurs études permettant une réflexion d'ensemble, tant sur l'aménagement du centre bourg que sur la destination des bâtiments, en vue de la réalisation d'un Contrat d'Aménagement Communal de Territoire (Cont.A.C.T) avec le Département de Seine et Marne ont été réalisées avant d'aboutir en 2008 au projet actuel.

Je remercie les partenaires financiers qui ont permis la réhabilitation de cet ensemble : le Conseil Général au titre du Contrat Cont.AC.T, la Région au titre du Contrat de Territoire et Monsieur le Député Didier Julia, qui a inscrit sur sa Réserve Parlementaire la restauration de la salle des peintures et du portail à deux vantaux. Sans leur soutien, la Commune n'aurait pu, financer cette réhabilitation.

Dans ce bulletin, je vous propose de dérouler le fil du temps et de découvrir ce passé vécu par nos parents, grands parents et dont certains en sont encore les témoins vivants. Nous avons consacré une grande place à l'histoire. Tout d'abord à celle de ce lieu nouvellement restauré et d'autre part à celle de Jean Renoir, autrefois illustre habitant de notre commune.

En déclarant « *Il faut toujours laisser la porte du plateau ouverte, parce qu'on ne sait jamais ce qui peut y entrer* », Jean Renoir, avait la volonté de mettre son œuvre à la portée de tous. Il aimait le village et ses habitants. Aujourd'hui, le Conseil Municipal et moi-même souhaitons également que les portes de ce lieu soient ouvertes, qu'il devienne un espace culturel convivial où vous aurez plaisir à vous retrouver comme autrefois autour du kiosque à musique.



Vie Municipale

L'espace culturel Renoir, une histoire de presque 120 ans

La maison fut construite en 1882 par Alexandre Monier. La famille Monier habitait Bourron depuis 1836. Alexandre Monier transféra à cet endroit son entreprise de scierie installée depuis de nombreuses années rue du Maréchal Foch. L'atelier de scierie fut alors remonté dans la grange construite au fond du terrain. la chaudière à vapeur de la scierie, alimentée par du bois servant à fournir l'énergie nécessaire à la découpe des grumes, a été conservée et placée à l'extérieur du bâtiment.

Zulma, épouse d'Alexandre Monier, originaire d'une famille de cultivateurs de Recloses ne resta pas inactive. Elle décida d'ouvrir dans la partie gauche de la maison, un café avec billard à l'enseigne « au rendez-vous des chasseurs ». Zulma n'accueillait pas que des chasseurs parmi ses clients mais également des peintres comme au temps des auberges « Antony » et « Mallet » à Marlotte. Ils payaient le plus souvent en offrant leurs toiles.



Mais la tradition changea au café Monier puisque deux artistes peintres de Montigny sur Loing, Charles Virion et Van Coppenole, eurent l'autorisation de décorer les murs de la salle de billard de peintures représentant des scènes de chasse. Il est même possible qu'ils ne furent pas les seuls à peindre ce décor.



A cette époque, la fête avait souvent lieu dans la grande cour de la scierie. Le kiosque, point central de la cour, se transformait en buvette où l'on écoutait la fanfare.

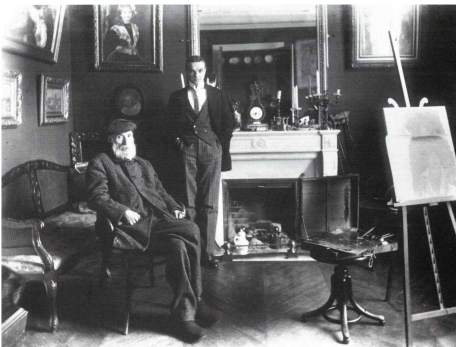
La salle des fêtes n'existait pas encore. C'était l'usine électrique municipale qui fut transformée en salle des fêtes en 1918.

Après le décès d'Alexandre Monier en 1928, Charles, son fils, reprit l'entreprise de charpente, mais sans s'installer dans la propriété. En 1965, l'activité de la scierie cessa.

Charles eut 2 enfants, Norbert, vivant toujours à Bourron-Marlotte et Charles décédé en 2000. Ce dernier était passionné par le passé artistique du village. Il vécut dans cette maison, entouré de sculptures et de peintures avec son épouse Luce Moreau-Vauthier, fille du fondateur de la Musée à la Mairie.

Jean Renoir : un illustre parrain pour l'espace culturel

En choisissant de donner à cet espace culturel et associatif le nom de Jean Renoir, les municipalités précédentes et actuelles ont voulu honorer un grand artiste dont



l'histoire est intimement liée à notre village. Jean Renoir est arrivé à Marlotte en 1922 sur les conseils de Paul Cézanne fils qui venait d'acheter la propriété « La Nicotière » à quelques pas d'ici.

Jean Renoir avait décidé de se lancer dans la céramique sur les conseils de son père Pierre-Auguste Renoir. Il acquit une propriété Rue Villée (de) St El où il vécut jusqu'en 1940. Il y installa son atelier de céramique qui fut complètement détruit par un incendie.

Il décida alors d'arrêter la céramique et de se tourner vers la cinématographie, son rêve d'enfant. Bien lui en prit car il laisse une incroyable filmographie et fut d'après Charlie Chaplin l'un des plus grands réalisateurs de cinéma. Il disait de lui « *Renoir, il ferait jouer une armoire* ».

Il débute comme assistant, co-réalisateur et producteur de « Catherine ou une vie sans joie », avec comme vedette Andrée Hessling, ancien modèle de son père.

La première étape de sa carrière est celle où il payait pour faire des films. Il dû vendre les toiles de son père pour les financer. Les murs de St El se dégarnissent et il souffrit de la disparition de ses toiles. « *C'était comme si une conversation avec mon père était interrompue à jamais* ».

La deuxième étape est celle où on le paye.



Catherine Hessling

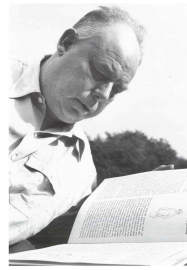
LA FILLE DE L'EAU, 1924

Son premier film, « La fille de l'eau », fut entièrement tourné à Marlotte vers 1924. Andrée Heussling devenue son épouse en était la vedette principale. Elle sera également l'actrice principale des films suivants comme « Nana », « la petite marchande d'allumettes » sous le nom de Catherine Hessling.

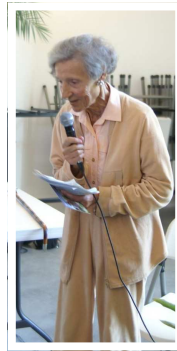
1929 voit l'arrivée du cinéma « parlant ». Renoir tourne alors son premier film parlant « On purge bébé », suivi des plus grands classiques du cinéma français joués par des acteurs inoubliables comme « la Chienne » avec Michel Simon en 1931, « Madame Bovary » avec Valentine Tessier en 1934, « Les bas fonds » avec Jean Gabin, jeune acteur débutant en 1936 ainsi que la « Partie de campagne », sans oublier ses chefs d'œuvres, « La grande illusion » avec Gabin, Fresnay et Von Stroheim en 1937 et « La Bête Humaine » en 1938.

Son dernier film d'avant guerre « La règle du jeu » n'obtint pas le succès attendu. Renoir songe à abandonner le cinéma ou à quitter la France. Voulant rester indépendant, il choisit cette seconde solution et surtout il ne voulait pas travailler sous la censure allemande.

Le 31 décembre 1940, Jean Renoir débarque à New York et commence sa période américaine. Il revient en France en 1952 et produit ses derniers films : French Cancan avec Jean Gabin en 1955, Elena et les hommes avec Ingrid Bergman en 1956 ; Le déjeuner sur l'herbe avec Fernand Sardou en 1959.



Ce film fut tourné aux « Colettes » dans la propriété familiale parmi les paysages de Cagnes sur Mer que son père avait peints. Il prend sa retraite à Los Angeles et décède à Beverly Hills le 12 février 1979. Il est inhumé au cimetière familial d'Essoyes dans l'Aube où reposent ses parents.



En mars 2008, Alain Renoir avait écrit pour dire qu'il était très touché « que le nom de son père soit donné à cet espace culturel situé dans le village de son enfance ».

Son fils Alain Renoir, décédé en 2008, était professeur de langues anciennes à l'université de Berkeley en Californie.

C'est avec une certaine émotion que Marie-Claude Lalance a lu à l'assemblée quelques passages de lettres envoyées par Alain Renoir, son ami d'enfance, dans

lesquelles il évoquait ses souvenirs de jeunesse à Marlotte.

Bilan de la réhabilitation de l'Espace Jean Renoir

Coût de la réhabilitation	902 600 €
Subvention du Conseil Régional	168 075 €
Subvention du Conseil Général	202 647 €
Subvention réserve parlementaire M. Julia	15 792 €
Réalisation d'un emprunt	460 000 €

La maîtrise d'œuvre a été confiée à Benoît Nivault – Cabinet Armoni à Nemours.

Les entreprises Goimbault (VRD- couverture), Brégé (gros œuvre), Fonseca (charpente –menuiserie), Lioret (serrurerie), la Miroiterie du Loing (menuiserie), Deneuille (isolation), Lelu (électricité), SSE (climatisation), Cousin (plomberie-sanitaires), Erhmes (élévateur) et AEC (peintures-revêtement de sols), M.Beugnot a réalisé la restauration des peintures murales. Les associations peuvent désormais profiter de ce nouvel espace.

Musiqafond : une première au terrain Vlasto

Ce fut une bonne surprise pour cette première série de concerts en plein air proposée par la Mairie qui avait demandé au collectif de Musiqafond et son musibus d'animer la soirée. Les élèves de l'École de Musique des Bords du Loing ont pu se produire sur scène. Ce sont les Tambours de Bourron qui ont démarré la soirée, remplacés par Beatlesmania puis Family and the Funky Freaks. Pour finir par le groupe Epitaph'. Près de 300 personnes étaient venues applaudir les jeunes qui souhaitent à l'unanimité le renouvellement de cet événement. Souhait exhaussé : Musibus revient en Mai et en Septembre prochain.



La commémoration de l'Armistice

Pour commémorer le 92^{ème} anniversaire de l'armistice, Madame le Maire Juliette Vilgrain entourée de son conseil municipal, avait invité le Corps des Sapeurs Pompiers, les anciens combattants, les porte-drapeaux, le « Réveil Band », la population et les enfants des écoles.



Après la messe du souvenir célébrée par le père Ernest, le cortège s'est dirigé vers le cimetière où les enfants ont déposé un bouquet de roses sur les tombes des anciens combattants. Le cortège se reforma pour rejoindre le monument aux morts. Après le dépôt de gerbe, Madame le Maire prononça un discours suivi de la lecture par les enfants de l'école élémentaire « Jules Renard » de chaque « Morts pour la France ».

La municipalité a ensuite offert un vin d'honneur à tous les participants puis un déjeuner pour les anciens combattants de toutes les guerres ainsi que les veuves civiles.

A cette occasion, M. Vanbergue et Mme Kraemer ont reçu le diplôme de d'honneur aux anciens combattants de la seconde guerre mondiale.

La municipalité a ensuite offert un vin d'honneur à tous les participants puis un déjeuner pour les anciens combattants de toutes les guerres ainsi que les veuves civiles.

La loi Grenelle II et l'élaboration du PLU

La loi ENE (Engagement National pour l'Environnement) dite Grenelle II du 12 juillet 2010 modifie plusieurs dispositions des documents d'urbanisme en cours ou qui sont en élaboration ou en révision :

- elle modifie le code de l'urbanisme afin de favoriser l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments.

- elle annonce la disparition des ZPPAUP qui seront remplacées par les « aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine » (AMVAP). Aussi, comme notre ZPPAUP n'a pas été approuvée, elle se transforme dès maintenant en cours de procédure en AMVAP.

- elle rajoute une pièce obligatoire : les orientations d'aménagement et de programmation devant comprendre des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements

- le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) doit désormais avoir un contenu minimal. Jusqu'à présent, il était rédigé librement. L'article L. 122-1-3 précise que le PADD « fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, du logement, des transports et des déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers et des paysages, de préservation des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques ».

La Charte du Commerce

Depuis mars 2009, date de signature de la charte du Comité local du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, diverses actions et animations ont été mises en place grâce au dynamisme de l' Association des Commerçants et de l'Office de tourisme. Ainsi, les commerçants et artisans de la Commune ont été les premiers en Seine et Marne à être testés pour un audit de qualité. Clients mystères, communication, accueil, développement durable, autant de critères pris en compte dans la notion de qualité de l'activité.

Le 22 septembre a eu lieu en présence de Madame le Maire, de M.Hamette, Président de l'office de Tourisme et de l'Association des Commerçants et des représentants de la Chambre de Commerce de Seine et Marne, la remise des diplômes aux quatorze chartés : l'agence de l'Ermitage, Aux Délices de la terre, la boulangerie Canault, le Château de Bourron, le Cocci Market, Côté Maison, Embellie, M.Hamette-apiculteur, la Maison de la Presse, Marie-Ange coiffure, la Marlotte, la Tabatière du Roy, Styl'Coiff et le magasin Huit à Huit.

Madame le Maire a également remis au nom du Conseil Municipal, la médaille de la Ville à Chantal CANAULT, boulangère pendant plus de trente ans, et également Vice-présidente de l'OTSI en charge du commerce et de l'artisanat. Elle a animé plusieurs manifestations du commerce comme la charte 6A, le week end du goût et du bon goût, les fêtes de fin d'année, la mise en place des tickets, des sacs de Pâques, les sacs Bourron-Marlotte, les bougies ainsi que le week-end « produits du terroir ».



Les journées du patrimoine

C'est sous un soleil estival que la 27^{ème} édition du patrimoine s'est déroulée à Bourron-Marlotte, attirant de nombreux visiteurs, toujours intéressés par le passé de notre village.

La Mairie-musée était ouverte au public, comme tous les ans avec la projection d'un DVD réalisé par Marie-Claude Lalance, retraçant l'histoire de nos vieilles demeures.

L'église était, aussi, ouverte avec la participation de Josette Creach, n'hésitant pas à écourter ses vacances pour être présente comme tous les ans à cette manifestation.

Enfin, le parcours promenade à travers les rues de Bourron et de Marlotte, conduit par Eric Daunay et Isabelle Gaudillat, a rassemblé un auditoire très passionné au point que sa durée prévue jusqu'à 17h00 s'est terminée à 18h30. Nous remercions toutes les personnes qui ont permis le succès de ces journées. Nous envisageons l'année prochaine d'ouvrir à nouveau au public les ateliers d'artistes peintres, sculpteurs..... pour promouvoir notre patrimoine actuel.

Chaque artiste est donc invité dès à présent à se manifester à la mairie pour préparer la prochaine édition.

Le loto des enfants

Les enfants du Conseil Municipal Jeunes ont organisé un loto le dimanche 7 novembre dans la grande salle de l'espace Renoir. Les recettes de ce loto étaient destinées à collecter des fonds pour alléger la participation de la classe culturelle organisée en 2011. Comme chaque année, 2 classes partiront. En 2011, 54 élèves des classes de Mesdames Deschaintre et Poidevin prendront leurs quartiers à l'île d'Oléron pendant 5 jours.

La commune participe à raison de 170 euros par enfants, les 195 euros restant sont à la charge des familles.

Les lots étaient apportés par les familles concernées par ce voyage mais également par les Jardins de Cybèle.

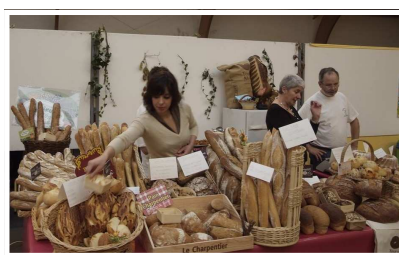
Nous remercions L'Office de Tourisme pour le prêt du jeu, Monsieur Michel Antonnet pour l'animation de cet après-midi et la direction des "Jardins de Cybèle" pour les jouets offerts. L'après midi s'est déroulé dans une ambiance familiale. Les 471,50 euros de bénéfice ont été remis à Madame Poidevin lors du dernier Conseil d'Ecole. D'autres actions auront lieu : vente d'objets de Noël devant l'école et de gâteaux sur le marché.



Les événements marquants

Art et Terroir

Les 3 et 4 octobre dernier s'est tenu au gymnase des Gâtines le salon Art et Terroir. Organisé par l'Office de Tourisme, le salon a accueilli près de 1600 visiteurs. Une cinquantaine d'exposants a répondu présent pour partager leur passion et leur savoir-faire. Chacun a ainsi pu découvrir des artisans aux techniques variées : du fabricant de girouettes au tapissier, mais aussi goûter des spécialités régionales originales. Il était possible de déjeuner sur place avec les produits des exposants : de nombreux gourmets ont profité de cette occasion.



de nombreux gourmets ont profité de cette occasion.

L'édition 2011 du salon art et terroir est prévu les 1^{er} et 2 octobre prochains.

Judo - CBSM

Samedi 3 juillet, c'était la fête annuelle du CSBM JUDO au Gymnase des Gâtines. Le Président Manuel Amigo organisait le tournoi inter clubs mettant en compétition, par catégories d'âge les enfants nés en 1998 jusqu'en 2003, sans oublier les baby judokas menés de main de maître par leur professeur, Marie Elise Evrard. Après une démonstration ludique mais sérieuse et des

compétences patiemment acquises, une pluie de diplômes et de médailles d'or et d'argent est venue récompenser les jeunes athlètes pour cette belle saison sportive.

Ensuite, le passage de ceintures ou grades des adultes, sous la houlette de leur professeur M. Parmentier, marqua également cet après-midi. On pouvait mesurer la satisfaction générale de l'assistance par les applaudissements et les flashes des appareils photos.

Cette fête a ainsi conclu une très bonne saison sportive et les félicitations ont été sincèrement adressées à M. Amigo et son équipe, maîtres d'œuvre de l'opération ainsi qu'aux bénévoles pour l'installation matérielle et la logistique de cet amical après-midi.



Les amis de l'Orgue fêtent leur 20 ans

Le premier orgue installé en 1923 dans l'église de Bourron-Marlotte comportait quatre jeux sur deux claviers. Il s'est peu à peu détérioré jusqu'à devenir muet au début des années 1980.

En 1985, monsieur Dargassies, facteur d'orgues, propose de faire l'acquisition d'un deuxième orgue de 4 jeux et de créer un orgue de 10 jeux à 56 notes après retailage et réorganisation de ces deux instruments.

Grâce à une souscription réalisée parmi les paroissiens de Bourron-Marlotte, l'acquisition de l'orgue et le financement des travaux furent réalisés en plusieurs étapes.

Éric Lebrun, alors étudiant de la classe d'orgue d'Anne-Marie Barat à l'école de musique de Fontainebleau, animait les offices avec un grand talent au point qu'à la demande de mélomanes comme le violoncelliste Maurice Gendron ou le docteur André Monsaingeon, le programme des œuvres jouées pendant les offices était affiché à l'entrée de l'église.

En avril 1990, madame Annick Monsaingeon décida de créer l'Association des Amis de l'Orgue de Bourron-Marlotte dans le but de faire vivre cet instrument et de participer à la vie culturelle du village. Monsieur Gaston Litaize, puis madame Maurice Gendron, en furent Présidents d'honneur. Le premier concert eu lieu en septembre 1990 pour les adieux d'Éric Lebrun.

Depuis cette date, l'Association des Amis de l'orgue de Bourron-Marlotte (AOBM) a organisé près de 100 concerts avec de jeunes artistes qui connurent une carrière prestigieuse comme Vincent Warnier, grand Prix de Chartres, Pierre Méa organiste à la cathédrale de Reims, Laurent Bouis organiste à la cathédrale de Chartres, Valéry Aubertin organiste et compositeur, Eric Lebrun prix de Chartres et organiste aux Quinze-Vingt, ainsi que le violoniste et réalisateur de documentaires Bruno Monsaingeon, la claveciniste et organiste Pippa Schönbeck, et le violoncelliste Philippe Bary.

Aujourd'hui, l'orgue actuel n'a plus le niveau pour des concerts depuis le claquage du sommier en 2002. Ne pouvant pas envisager un concert pour les 20 ans de l'association des Amis de l'Orgue de Bourron-Marlotte sans une partie pour orgue, a été assurée par Marie-Ange et Eric Lebrun sur leur orgue positif. Un public très nombreux assista au concert qui fut magnifique.

Le Jumbo Run des Gâtines a fêté ses 20 ans

Samedi 25 septembre, Madame le Maire accueillait le Jumbo Run des Gâtines qui, venant de Combs la Ville, faisait sa traditionnelle halte de midi à Bourron-Marlotte. Rappelons brièvement qu'un Jumbo run est un rassemblement de motards et side-caristes qui offre une journée de fête et d'amitié à des personnes handicapées. Cette année le jumbo run était organisé au bénéfice des résidents des Foyers de vie APF (association des paralysés de France) de Combs la Ville et Meaux, sans oublier évidemment les amis de Bourron-Marlotte.

Après un lâcher de ballons pour fêter le 20^{ème} anniversaire, M. Thoumire, Président du Jumbo Run, remercia Madame le Maire pour l'aide apportée par la municipalité au cours des vingt années et Monsieur Margerie, Président d'Honneur et ancien Maire de Bourron-Marlotte, pour son soutien de même les dix-sept side-caristes sans qui le jumbo run ne pourrait exister, ont été chaleureusement remerciés.

« Nous sommes conscients que ce bonheur que nous voulons donner ne dure qu'une journée, aussi nous y mettons toute notre énergie et tout notre cœur. Le premier jumbo run démarra en 1990, les motards venant souvent de loin, campaient dans le bois autour du gymnase. Cet endroit s'appelant les Gâtines, l'association prit le nom de « Jumbo Run des Gâtines ».

Pendant le repas, Yves Rolland assura l'animation et chacun put apprécier ses talents de musicien et de chanteur.

En fin d'après-midi, de retour à Combs la Ville, l'amitié et la convivialité étaient

toujours au rendez-vous et c'est le foyer,

décoré au thème de

la journée, qui prit le

relais et offrit aux

résidents et aux

motards une

superbe fête.



Du caractère pour Bourron-Marlotte :

la chasse aux trésors

Sensibiliser à travers un jeu de piste, adultes et juniors, à la qualité du patrimoine de Marlotte et à la richesse de son passé artistique, c'est le nouveau pari réussi de l'association « Du Caractère pour Bourron-Marlotte »

« **A la poursuite des Petits Secrets de Marlotte** », une véritable chasse aux trésors patrimoniaux, a réuni 90 participants dont 25 juniors. Durant trois heures, ils ont arpenté rues, ruelles et chemins, avec des énigmes à résoudre sur les peintres, écrivains, et le grand cinéaste Jean Renoir, qui célébrent le village, des détails architecturaux remarquables à localiser, des témoins de notre passé rural à identifier : bornes chasseuroutes, girouettes de métier, outils du passé

Au sommet des Trembleaux, de rudes épreuves attendaient les candidats : jeux d'adresse, course à l'œuf, jeu des « objets mystérieux » !

A l'issue du rallye, tous les juniors ont été récompensés : montres, jumelles, boussoles, maquettes de bateau, livres..... Tout comme les trois premières équipes d'adultes auxquelles Madame le Maire a remis les prix offerts par l'association et quelques généreux sponsors : ouvrages sur les céramiques de Montigny et de Bourron-Marlotte, sur le Massif de Fontainebleau, sur les colonies artistiques de Grez-sur-Loing

Une très belle journée qui se termina autour d'un buffet dans les jardins de l'Atelier Delort.



Le groupe vainqueur : Mmes Giardino, Savourat, Barré, Duchêne et Grégoire.

Concert annuel du secours Catholique

Le dimanche 7 novembre dernier a eu lieu, en l'église Saint Sévère, le Concert annuel du Secours Catholique des « Sources Vives ».

L'assistance venue nombreuse a pu écouter en première partie des oeuvres interprétées par des musiciens bénévoles : M.T. Gagneux, M. Pointeau, F. Saby et A. Spriet.

En deuxième partie, le public a pu apprécier la messe de Sainte Cécile de Chérion interprétée par la chorale Saint-Louis de Fontainebleau sous la direction de M. Bloch, ainsi que d'autres oeuvres.

Le Secours Catholique et son Président, Monsieur Dromini, remercient l'assistance pour leur généreuse participation au profit des plus démunis.



Divers

Inscription sur la liste électorale

Nous rappelons aux personnes souhaitant s'inscrire sur les listes électorales, à savoir :

- les nouveaux arrivants sur la commune
- les ressortissants de l'union européenne

qu'elles peuvent se présenter au Service des Elections de la Mairie afin d'effectuer sur place les formalités.

Pour cela se munir d'une pièce d'identité en cours de validité, d'un justificatif de domicile (quittance EDF, loyer...) les jeunes vivant au domicile de leurs parents devront fournir une attestation d'hébergement.

Les formalités d'inscription doivent être effectuées **avant le 31 décembre 2010 à 17 heures pour pouvoir voter en 2011 (élections cantonales prévues les 20 et 27 mars 2011).**

Visite de M. le Député le 25 janvier à 18h

Le Député Didier Julia effectuera sa visite annuelle et échangera avec les administrés et le Conseil Municipal.

Au service des habitants

La Municipalité souhaite la bienvenue à M. et Mme Touzard, de la boulangerie-pâtisserie « Papa Gâteau » au 30 Rue Murger.

La liste des commerçants et artisans de la commune est disponible sur le site internet de la mairie - bourronmarlotte.free.fr - à la rubrique "Vie locale - commerces et artisans".

N'hésitez pas à informer la Mairie pour tous ajouts et corrections ou demander une liste papier si vous n'avez pas d'accès internet "

Etat Civil

Naissances

BERTHAULT - - DECOUVOUX Luna le 07/09/10
ZAMBLERA Laura le 16/09/10
BARATTA Marceau le 14/09/10
MARTIN Olga le 27/09/2010
GUITTON Tilian le 24/11/10

Mariages

THIEBAULT Julien et FRANCHETTI Sabrina le 18/09/10

Décès

LANGLOIS Monique le 21/10/10
MEGRET Denise veuve FRANIER le 02/11/10
CHARPENTIER Jacqueline épouse HACQUIN le 03/11/10
DUCHENE veuve IZARD Marie le 05/11/10
DEVEAU Gisèle le 07/11/10
STOS Raymond le 08/11/10
BOURGEOIS veuve CHAPELAIN Simonne
NORRET épouse DELFORGE Christiane le 23/11/10

Dates à retenir

Du 15 novembre 2010 au 15 janvier 2011 : l'Atelier El' expose son Atelier Ephémère dans l'Atelier Delort (face à la Poste).

Du 20 novembre au 11 décembre **Concours de bougies décorées.** Organisé par l'Office de Tourisme/ Union des commerçants.

Du 1er au 31 décembre **Exposition** de Michel Forges. À l'Office de Tourisme : 01 64 45 88 86.

Le 17 décembre **Remise des prix** du concours de bougies décorées. Salle des fêtes à 19h00.

Le 18 décembre : **Spectacle pour les enfants du village** à 15h30. Salle des fêtes.

Le 19 décembre 2010 : **Concert de Noël** – Chants corses et béarnais. Organisé par les Amis de l'Orgue dans l'Espace Renoir.

Le 15 janvier : **Loto** à la Salle des Fêtes, organisé par l'office de Tourisme.

Le 29 janvier 2011 : **Concert** Piano Violoncelle. Organisé par les Amis de l'Orgue dans l'Espace Renoir.

Le 5 février 2011 : **Représentation théâtrale** d'opérette de 14h à 24h. Organisé par les Amis de Bourron-Marlotte. Salle des Fêtes.

Les 5 et 6 février 2011 : **Salon des Antiquaires.** Gymnase des Gâtines. Organisé par l'Office de tourisme.

